

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

20 novembre 2024

DEVELOPPEMENT :

LA NOUVELLE REPRESENTANTE DU SNU REÇUE PAR LE CHEF DE L'ETAT

Lomé, 20 nov. (ATOP)- Le président de la République, Faure Gnassingbé s'est entretenu le mardi 19 novembre, avec la nouvelle coordinatrice du Système des nations unies au Togo (SNU), Madame Coumba Sow, sur les questions de développement au Togo.

Lors de cette première audience, la nouvelle représentante du Système des nations unies a abordé avec le chef de l'Etat les sujets en lien avec les projets prioritaires de la Feuille de route gouvernementale ainsi que le partenariat entre le Togo et le SNU dans la mise en œuvre de ces projets à fort impact économique et social.

« C'est un grand honneur de discuter avec le Président de la République des questions de développement du Togo. Nous avons évoqué les priorités déjà mises en place dans la Feuille de route, l'accompagnement du Système des Nations unies et comment les Nations unies accompagnent les populations togolaises », a indiqué Madame Coumba Sow.

La nouvelle coordinatrice du Système des Nations unies au Togo a réaffirmé sa volonté de contribuer au renforcement de ce partenariat pour une intervention optimale du SNU au Togo

« Le Togo est un pays qui est très important pour le Système des Nations unies. Nous y sommes présents à travers plusieurs agences des Nations unies. Nous allons renforcer les programmes mis en œuvre avec le gouvernement en vue d'augmenter nos



Le chef de l'Etat avec la représentante du SNU

performances et d'être plus efficaces et plus efficaces dans notre appui au Togo », a-t-elle précisé.

Madame Coumba Sow a été nommée en octobre dernier, coordonnatrice résidente des Nations Unies au Togo, par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António Guterres. ATOP/Service de communication de la présidence

ECHOS DE LA CAPITALE

CEDEAO/40^E ASSEMBLEE GENERALE DU SYSTEME DE LA CARTE BRUNE: LES DELEGUES PLANCHENT SUR LES DEFIS ET PERSPECTIVES POUR UNE INTEGRATION REGIONALE EFFICACE

Lomé, 20 nov. (ATOP) - Les délégués des 14 pays membres du Système d'assurance de la Carte Brune de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prennent part du 19 au 21 novembre à Lomé, à leur 40^{ème} assemblée générale sous le thème « Examen du Système de la Carte Brune de la CEDEAO : Réalisations, Défis et Perspectives pour une Intégration Régionale efficace ».



Le ministre a remis un trophée au président de la Commission

Les assises permettront aux délégués de débattre sur des thématiques telles que l'avenir de l'assurance transfrontalière à l'ère de la digitalisation et le nouveau statut du personnel de la Commission de la CEDEAO et de son implication dans le système de la Carte Brune. Ils vont aussi réfléchir sur la situation politique de la sous-région et son implication sur les activités de la Carte Brune ainsi que sur le système de la Carte Brune de la CEDEAO.

Pour le ministre de l'Economie et des Finances, Essowè Georges Barcola la présence des délégations à Lomé, à divers degrés, traduit leur engagement et volonté à œuvrer en faveur de la libre circulation des personnes en général et en faveur de la mise en œuvre effective de la Carte Brune CEDEAO. Il a rendu un hommage aux pères fondateurs de la CEDEAO. « Ces pères fondateurs nous ont laissé leur œuvre, un instrument entre nos mains et nous leur devons vraiment tout. Et je voudrais particulièrement rendre un hommage aux pères fondateurs qui ont été à l'initiative de la création de la CEDEAO. Je veux nommer ici feu Général Gnassingbé Eyadéma et le Général Yacoubou Gowon. Parce qu'en fait, l'idée de création de la CEDEAO est partie de l'initiative de ces deux grandes personnalités », a-t-il dit.

Le ministre a relevé que le thème de cette 40^{ème} assemblée générale, reflète la volonté commune à faire le point sur le système de la Carte Brune, en vue d'identifier les difficultés auxquelles il est confronté et de proposer des approches de solutions pour atteindre les objectifs de sécurisation de la libre circulation des personnes et des biens, particulièrement le règlement rapide des sinistres automobiles transfrontaliers.

Créé il y a de cela quarante ans, ce système s'est imposé comme un outil juridique essentiel pour garantir une indemnisation rapide et équitable des victimes d'accidents de

la route causés par des automobilistes non-résidents dans l'espace CEDEAO. C'est pourquoi, dit le ministre Barcola, il s'agit « d'un levier stratégique pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, tout en soutenant le commerce et le tourisme transfrontaliers. Nous devons reconnaître et célébrer les progrès significatifs réalisés par ce Système ». Il a précisé que la Carte Brune a facilité avec succès de nombreux voyages transfrontaliers, offrant la sécurité et le secours en cas d'accident et de détresse. Cela témoigne, selon lui, de l'engagement des plus hautes autorités de la Communauté en faveur de l'intégration régionale.



Le ministre s'adressant à...



...l'auditoire

Le président de la Commission de la CEDEAO, Dr Aliou Touré a rappelé que « le monde est en train de changer et nous devons aussi avoir l'approche de la coopération régionale. L'adoption des solutions numériques, l'amélioration des structures de gouvernement et la promotion de la finance durable dans le contexte du schéma de la Carte Brune seront cruciaux à l'avenir ». Pour y parvenir, a-t-il ajouté, il a fait des propositions qui contribueront à l'effort, à la facilité de l'économie, ainsi que à l'amélioration de la coopération régionale et de l'harmonisation de la politique.

« Primo, nous devons continuer à implémenter des réformes pour apporter des services à nos citoyens. Ces réformes pourraient inclure la digitalisation, les processus d'assurances et l'amélioration de la transparence. Secundo, nous devons revenir à l'amélioration de la capacité et à la sensibilisation des partenaires sur les schémas, les procédures et les bénéfices. Tertio, nous devons améliorer les activités extérieures et encourager les centres privés à participer et à investir dans ce schéma. Et enfin, nous devons nous concentrer sur l'alignement des politiques nationales, les modes d'intégration régionales dans nos pays respectifs », a-t-il conclu.

Procédure de la carte brune

L'objectif principal du Système est de garantir aux victimes des accidents de la circulation, une prompte et équitable indemnisation des dommages qui leur sont causés par les automobilistes non-résidents en visite sur leur territoire, en provenance d'autres Etats membres de la CEDEAO.

Le président du bureau national du Togo, Koffi Assignon, directeur des assurances du Togo a expliqué que des sous-thèmes qui seront développés seront liés à la gestion des sinistres, à la digitalisation, et au système. « Il s'agit de faire en sorte que tous les bureaux qui sont implantés dans chacun des pays puissent travailler de manière à ce que les sinistres transfrontaliers soient réglés de manière diligente. Voilà, l'objectif des pères fondateurs de la CEDEAO qui ont créé le système d'assurance Carte Brune CEDEAO qui est un système d'assurance à responsabilité civile automobile pour couvrir les dommages occasionnés par les accidents de la circulation dans un pays membre de la CEDEAO. Un système qui permet de régler les sinistres qui surviennent lors d'un accident de la circulation causé par un véhicule étranger provenant d'un pays membres de la CEDEAO

dans votre pays. On appelle ça sinistre transfrontalier. Pour régler ce sinistre, c'est difficile puisque le véhicule qui vient de l'extérieur a son assurance dans son pays. A supposer que c'est lui qui à tort ; il faut alors envoyer les documents dans le pays du véhicule étranger ensuite l'assureur du pays étranger vous répond et vous faites les démarches dans les deux pays, ce qui est difficile à faire pour un assuré quelconque. C'est pour ça qu'on a créé au niveau de chaque pays un bureau national de la Carte Brune. Lors que l'accident survient, on déclare l'accident au bureau national. Donc l'assuré victime ne s'occupe plus de faire les démarches administratives ? C'est le bureau national qui écrit à son homologue du pays d'où vient le pays qui a causé l'accident. C'est une affaire entre bureau local et bureau extérieur. L'assuré n'aura qu'à donner les pièces où on vous déclare que vous êtes l'assuré. Le bureau se charge de les transmettre et de recevoir la réponse du bureau homologue et lorsque le dossier est prêt et qu'on veut payer alors on vous fait appel et vous venez prendre votre chèque ».

Des trophées de reconnaissance ont été attribués aux dirigeants qui se sont fait remarqués positivement dans le système. Un trophée spécial a été remis au président de la CEDEAO pour ses efforts pour la consolidation de l'intégration régionale.
ATOP/TD/DHK

NOUVELLES DES PREFECTURES

HCRRUN INDEMNISE 918 VICTIMES DE LA FAUNE DU GRAND OTI



Le préfet Ouadja remet un chèque à un bénéficiaire

a pour finalité de transmettre la compassion du chef de l'Etat et du gouvernement aux victimes de la faune et les amener à taire leurs rancœurs pour consolider le vivre ensemble et la paix dans les communautés.

Avant la remise des chèques aux bénéficiaires qui toucheront leurs fonds à l'Union Togolaise de Banque (UTB), le conseiller spécial du HCRRUN, Me Joseph Koffigoh a sensibilisé les victimes sur les raisons qui ont motivé le gouvernement à mettre sur pied le HCRRUN en se référant aux recommandations formulées par la Commission Vérité-Justice et Réconciliation (CVJR). « Etant filles et fils d'une même nation et malgré nos différences ethniques et culturelles, nous sommes condamnés à vivre ensemble, à évoluer dans l'ère du pardon et de la réconciliation », a indiqué Me Koffigoh. Il a invité ses interlocuteurs à être des ambassadeurs de la paix et de la tolérance dans leurs communautés et à proscrire la violence sur toutes ses formes dans le pays comme la souhaité le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Mango, 20 nov. (ATOP) - Une délégation du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) conduite par sa présidente, Mme Awa Nana Daboya, tient une session d'indemnisation à l'intention de 918 victimes restantes ou leurs ayants droits de la faune du grand Oti, du 18 au 23 novembre à Mango.

Cette activité s'inscrit dans la mise en œuvre du programme de réparation du HCRRUN dans la région des Savanes. Elle

Pour cette session d'indemnisation, deux équipes sont mobilisées, une basée à Mango qui regroupe deux préfectures, notamment Oti et Oti-Sud et l'autre basée à Dapaong sous la supervision du 1er rapporteur, Dr. Wiyao Evalo. Elle regroupe cinq préfectures à savoir : Tandjouaré, Tône, Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal-Ouest.



Vue partielle des victimes



Mme Awa Nana (milieu) lors de son message

En dehors de la vérification des identités et la remise des chèques, les victimes sont consultées médicalement. Cette indemnisation se déroule à Mango sur le site de la maison des jeunes.

La présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya a convié les victimes ou les ayants droits à tourner la page sombre du passé et à s'impliquer dans la reconstruction de la nation. Mme Nana-Daboya a invité tous les acteurs à entendre le cri de détresse du président Faure Gnassingbé qui cherche à bâtir une nation apaisée et émergente pour le bonheur des populations.

Le préfet de l'Oti, Col. Ouadja Gbandi et le maire de la commune Oti 1, Baboudou Seidou ont rendu hommage au président de la République pour sa politique d'apaisement et de réconciliation. Ils ont félicité Mme Awa Nana-Daboya et son équipe pour le travail abattu sur le terrain en matière de prise en charge des victimes.

Avant le démarrage des travaux, une minute de silence en mémoire des victimes de la faune décédée suivie d'une prière musulmane ont été observées.

ATOP/TT/BBG/SED

LE PROJET DE PROMOTION DES FILIERES HORTICOLES AU TOGO OFFICIELLEMENT LANCE A KPALIME

Kpalimé, 20 nov. (ATOP) - Le projet de Promotion des Filières Horticoles au Togo (PROFIT) a été officiellement lancé, le mardi 19 novembre à Kpalimé, au cours d'un atelier national.

La rencontre est organisée par Lutheran World Relief en collaboration avec l'ambassade des Etats Unis d'Amérique au Togo et le ministère en charge de l'Agriculture. Elle fait suite aux ateliers régionaux de lancement dans les régions ciblées.



Les participants

L'atelier a regroupé des acteurs des secteurs agricoles, de l'agro-industrie, de la finance, du commerce et de l'environnement, des officiels de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique et des représentants des services techniques des ministères impliqués. Des

membres du staff de Lutheran World Relief, des ONG partenaires de mise en œuvre ainsi que des représentants des producteurs et des coopératives des chaînes de valeur de gombo, piment et manioc ont également pris part aux travaux.



Le représentant du ministre dans son adresse...



...aux acteurs de la filière et autres personnalités

L'objectif est de permettre aux organisateurs de communiquer sur le projet PROFIT en vue d'harmoniser la compréhension des parties prenantes sur les objectifs, les activités et l'approche méthodologique de mise en œuvre. Il s'agit de permettre aux autorités politiques et administratives et aux services techniques des ministères impliqués d'avoir un même niveau de compréhension afin de favoriser l'adhésion des parties prenantes.

Ce projet s'inscrit dans la feuille de route 2025 du gouvernement et dans le programme de coopération « Food for Progress » du département de l'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique. Il entend soutenir et renforcer les secteurs horticole et maraîcher du Togo.

D'une durée de 5 ans, le projet PROFIT couvre la période de septembre 2023 à septembre 2028. Il est financé à hauteur de 29,8 millions de dollars américains dont environ 13 millions de dollars pour le financement direct des activités.

Ce projet vise à augmenter la productivité et la promotion de l'accès au marché des produits et sous-produits issus de la production et de la transformation du gombo, du manioc et du piment. Il va ainsi contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et soutenir le ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du Développement rural du Togo dans ses efforts de modernisation des systèmes agricoles et à la croissance de l'économie togolaise.

A termes, le projet PROFIT bénéficiera directement à environ 25.000 petits exploitants agricoles, dont des femmes et des jeunes, organisés autour de 1.000 groupes de producteurs, de transformateurs et de commerçants de piment, de gombo et de manioc dans les régions des Savanes, Kara et Plateaux.

Le directeur de la Planification des politiques et suivi-évaluation, Essiomlé Komi, représentant le ministre en charge de l'Agriculture a indiqué qu'avec PROFIT, ces filières bénéficieront de meilleures techniques et technologies éprouvées pour augmenter les productions et contribuer à accroître les exportations et la sécurité alimentaire dans le pays.

Le premier conseiller à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo, Ronald Hawkins a relevé que le projet créera des partenariats durables entre acheteurs et vendeurs et renforcera les unions de producteurs pour assurer un impact à long terme au-delà de la durée de vie du projet. Il a réitéré l'engagement de son pays à soutenir le Togo dans sa lutte contre la pauvreté.

Le chef operating officer, Mahmoud Bah a souligné qu'avec cette collaboration, Lutheran World Relief et ses partenaires locaux contribueront à la promotion des chaînes

de valeurs du piment, du gombo et du manioc en utilisant des pratiques agricoles durables et sensibles au changement climatique.

Des défis à relever

Lutheran World Relief et ses partenaires locaux de mise en œuvre (CRS, l'ONG GRED, l'ONG OADEL, l'ONG ODIAE et l'ONG RAFIA) doivent travailler en collaboration avec les acteurs gouvernementaux pour améliorer les rendements, la gestion post-récolte, le renforcement de l'industrie horticole togolaise.

Le département de l'Agriculture des Etats-Unis, le ministère en charge de l'Agriculture et Lutheran World Relief, à travers la mise en œuvre du projet PROFIT, doivent également jouer un rôle dans l'amélioration des rendements des produits maraîchers (piment, gombo) et du manioc, de la gestion post-récolte, du renforcement de l'industrie horticole togolaise et l'amélioration de l'accès au marché pour les acteurs de chaînes de valeurs de piment, gombo et du manioc. A long terme, cette collaboration doit permettre de renforcer la résilience économique et le développement durable des agriculteurs dans un contexte de changement climatique.

ATOP/AYH/DHK

BAS-MONO/ LUTTE CONTRE LES VBG :

DES ACTEURS ECHANGENT SUR LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

Afagnan, 20 nov. (ATOP) - Une vingtaine d'acteurs de l'organisation de la société civile et autorités municipales de la préfecture de Bas-Mono ont pris part, le mardi 19 novembre à Afagnan, à un atelier de réflexion et d'échange sur la budgétisation sensible au genre.

Cet atelier, une initiative de l'ONG La Colombe, s'inscrit dans le cadre du projet « Promotion et protection des droits et égalités (PPDE) de genre au Togo, régions Maritime et Kara ». La rencontre a permis aux participants de mener des réflexions sur les questions d'appui à la prise en charge des victimes de Violences faites à l'égard des femmes (VBG), d'échanger avec les autorités municipales sur l'incorporation dans les budgets communaux. Au cours des travaux, les participants ont défini des mécanismes de prise en charge et de suivi.

Les échanges ont porté sur le processus de budgétisation des communes, les questions du fonctionnement de l'appui aux victimes des VBG par les communes et la prise en compte des cas de VBG dans les budgets communaux. Il a eu également des discussions sur le mécanisme d'information au niveau communal concernant les appuis aux victimes des VBG ainsi qu'une présentation des cas enregistrés permettant aux maires de faire une prévision du nombre à appuyer par an.

La chargée de projet PPDE à l'ONG La Colombe, Mme Binaou Djébi Sandrine a dit qu'« il y a certaines femmes et filles qui se retrouvent sans sous, et quand elles subissent ces genres de chose, elles sont renfermées en elles-mêmes, puissent qu'elles n'ont pas d'appui. Nous sommes venus réfléchir avec les communes sur la possibilité d'insérer dans leurs budgets une ligne pour pouvoir appuyer ces cas de VBG ». Elle a exhorté les communes à tenir compte des filles et des femmes victimes des VBG.

ATOP/DK/BV



Les participants de l'atelier à Afagnan

ZIO/TENTATIVE DE MEURTRE :**DES MALFAITEURS INTERPELES PAR LA GENDARMERIE NATIONALE**

Tsévié, 20 nov. (ATOP) – Le Groupement de la gendarmerie de la région Maritime a présenté quatre présumés assassins, trafiquants d'organes humains et profanateurs de tombes le mercredi 20 novembre à Tsévié.

Il s'agit des sieurs Kodjo Jean, Kodjo et Agbéssi de nationalité togolaise et repris de justice, et de Jean-Marie de nationalité béninoise. Ceux-ci ont convenu avec un acquéreur de vendre leur voisin, Atsou Kofi pour un montant de cinq millions de FCFA.

Le plan étant bien huilé, ils étaient prêts à passer à l'acte le 4 novembre à Gapé-Nyassivé lorsqu'une partie du gang a été interpellée par les éléments de la gendarmerie nationale. Tout le réseau sera démantelé, et les quatre arrêtés le 14 novembre. Interrogés, ils ont, à l'unanimité, reconnu les faits qui leur sont reprochés.

Le commandant du Groupement de la gendarmerie de la région Maritime, chef d'escadron Abalo Komi a expliqué que c'est à la suite d'une information sur l'assassinat d'un homme à Gapé-Nyassivé, et suite aux enquêtes diligentées que les éléments de la gendarmerie ont pu mettre la main sur les membres du réseau, les empêchant de commettre leur forfait. Il a précisé que c'est au cours de la perquisition du domicile de Kodjo que des ossements humains, provenant de la profanation d'une tombe, et du cannabis ont été retrouvés.

Selon le commandant, les présumés avaient planifié vendre le sang et les organes de leur victime s'ils étaient venus à bout de leur acte. Il a appelé la population à la vigilance surtout en cette fin d'année où des gens se permettent tout pour avoir de l'argent. Le chef d'escadron Abalo a aussi invité la population à la collaboration avec les forces de l'ordre et de sécurité afin de mettre hors d'état de nuire les malfaiteurs de tout genre. Il a déclaré que les présumés seront présentés à la justice dans les jours qui viennent afin de répondre de leurs actes.

ATOP/AKM/DHK



Les présumés malfaiteurs

AVE/EDUCATION :**INAUGURATION D'UNE AIRE DE JEU AU JARDIN D'ENFANT DE L'EPP ATTI-ATOVOU**

Kévé, 20 nov. (ATOP) – Démarrée le 5 avril 2024, la construction de l'espace éducatif et ludique au jardin d'enfant de Atti-Atovou, à environ 15 km à l'ouest de la ville de Kévé, s'est achevée par son ouverture officielle, le mardi 19 novembre.

Cette construction marque l'aboutissement heureux d'un partenariat entre, d'une part, l'Ong Avé – Togo et l'Association d'appui aux efforts des communautés locales (AECL), initiateurs du projet et, d'autre part, l'Ong allemande Fly and Help, financier. Plusieurs personnalités locales ont assisté à la cérémonie d'inauguration.

Entièrement clôturée, l'aire de jeu s'étend sur une superficie de 234 m². Elle est composée de deux toboggans, d'une balançoire à bascule, d'une balançoire double face à face, d'une balançoire simple et d'un tourniquet. Le coût des travaux et de l'ensemble des équipements s'élève à quatre millions de Fcfa.

Le responsable de l'AECL, M. MODJI Degbe a relevé que l'initiative vise à accompagner la politique éducative du gouvernement au niveau de la maternelle dans une localité reculée.



Coupure du ruban



L'aire de jeux inauguré

Acquérir des connaissances de manière ludique est une méthode éducative très efficace surtout avec les tous petits, a souligné le chef du village de Atti-Atovou, Togbui Akoussah Camelio Ahohe VII. La technique éveille et ouvre l'esprit des enfants, a renchéri le chef du canton d'Assahoun, Togbui Nomenyo Belete III et la représentante de l'inspectrice des Enseignements préscolaire et primaire de Avé.

La directrice préfectorale de l'Action sociale a, pour sa part, relevé le fait que, non seulement, les enfants apprennent en jouant, mais également, ils se lient d'amitié et se jaugent à travers les jeux.

Le représentant du préfet de Avé, M. Padabo Abiziting a mis en exergue comment les jeux peuvent être une source d'attraction et de rétention des tous petits à l'école. Il a exhorté les parents à toujours continuer l'éducation des enfants même s'ils sont inscrits à la maternelle.



Officiels admirant les enfants

Le responsable du comité villageois de développement, le porte-parole de la population et l'éducatrice du jardin d'enfant de Atti-Atovou ont promis faire bon usage de l'aire de jeux et entretenir l'ensemble des équipements pour la pérennisation de l'ouvrage.

La coupure du ruban et la visite des installations ont été le point d'orgue de la manifestation d'ouverture solennelle de l'aire de jeux dans la commune Avé 1.

ATOP/BT/GKM

NOUVELLES DE L'ETRANGER

CHINE :

L'IMPORTANCE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DANS LA SOCIETE CHINOISE EXPLIQUEE AUX JOURNALISTES AFRICAINS

Beijing, 20 nov. (ATOP) - Les journalistes en formation au Centre international de presse et de communication de Chine (CIPCC) ont été entretenus le lundi 18 novembre le

professeur Fang Youzhong sur l'importance de la transformation numérique, indispensable au mode de vie des populations.

Enseignant à l'Université des études internationales de Pékin (BISU), vice-doyen de l'École des études européennes et directeur du département des études françaises, italiennes et roumaines, Fang Youzhong a abordé les enjeux de la modernisation chinoise à travers les nouveaux médias sociaux, dont Douyin, version chinoise de TikTok. Il a souligné qu'avec l'avènement des réseaux sociaux, la société chinoise fait face à beaucoup de défis, dont une inversion structurelle des modalités de communication.



Les journalistes

« Nous avons tendance à reléguer au second plan les médias classiques. Les gens font plus attention aux nouveaux médias. L'architecture médias-public est brisée. La manière de la communication a totalement changé », a-t-il déclaré. Il a ajouté que les plateformes d'informations évoluent et s'adaptent aux nouveaux médias face aux grands enjeux.

L'orateur poursuit que dans le domaine de la formation et de l'éducation, le développement du numérique a apporté des changements majeurs. Il prend l'exemple de la Chine, où les cours en présentiel se font de moins en moins. « On peut apprendre beaucoup de choses via les nouveaux médias. TikTok permet aujourd'hui d'acquérir des compétences professionnelles en ligne », a ajouté le conférencier pour qui le numérique a révolutionné les ventes en ligne, le e-business ainsi que la transition du marché du travail, notamment pour les chauffeurs, livreurs, influenceurs et autres.

Le professeur a expliqué que Tik Tok, plateforme d'innovation et de créativité, a provoqué de profondes transformations dans tous les domaines. D'après lui, la surveillance reste le grand défi pour faire face à la manipulation et surtout pour protéger les données personnelles. M. Fang Youzhong dit tout de même que cette plateforme « facilite et enrichit largement la vie quotidienne des populations et contribue à la nouvelle vague de changements sociaux, étant donné que le monde virtuel qu'il crée est aussi réel ». « La société numérique présente de grands risques eu égard à la vitesse de la diffusion des informations », a-t-il souligné.

Le professeur a rappelé que les données officielles sur Huawei Store, TikTok, réseau social appartenant à l'entreprise chinoise ByteDance, est l'application la plus téléchargée au monde. À la date du 4 mai 2024, l'application a été téléchargée 53,3 milliards de fois. « Durant le premier trimestre de l'année 2018, Tik Tok a atteint 45,80 millions de téléchargements, seulement dans Apple Store, devenant ainsi l'application la plus téléchargée devant Facebook, You Tube ou Instagram », a révélé le conférencier. ATOP/KAT/KYA

SPORTS

CAN CAF TOTALENERGIES 2025 :

LES 24 ÉQUIPES QUALIFIÉES

Le Caire (Cafonline)-La liste intégrale des 24 nations qualifiées pour la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies 2025 est désormais arrêtée. Le Mozambique a décroché le dernier sésame en s'imposant 2-1 face à la Guinée-Bissau, lors d'un ultime affrontement mardi.

Ce tournoi prestigieux, dont le coup d'envoi est prévu en décembre de l'année prochaine, se tiendra au Maroc, pays organisateur bénéficiant de son statut de qualifié automatique.

La compétition réunira un éventail riche et varié de grandes nations du football africain, tout comme des équipes en pleine ascension, déterminées à s'imposer sur la scène continentale.

Parmi les qualifiés figurent plusieurs anciens vainqueurs de la compétition, à l'instar du Sénégal, de l'Algérie, de l'Égypte et de la Côte d'Ivoire, tenante du titre. Ces nations ont brillé par leur constance et leur maîtrise tout au long des phases éliminatoires.

D'autres équipes emblématiques du continent, telles que le Nigeria, la Tunisie et l'Afrique du Sud, ont également validé leur billet, confirmant la présence de formations incontournables dans l'arène africaine.

Les qualifications ont également permis à des sélections telles que la RD Congo, l'Angola et le Gabon de signer leur retour au premier plan. Par ailleurs, le Botswana met fin à une longue période d'absence, illustrant la montée en puissance de la compétitivité du football africain.

Le Soudan et le Bénin, quant à eux, se sont hissés parmi les qualifiés lors de la dernière journée décisive.

La semaine précédente avait vu des nations telles que la Zambie, le Mali, le Zimbabwe et les Comores confirmer leur présence, complétant ainsi un tableau harmonieux entre forces traditionnelles et nouveaux aspirants.

L'Égypte et l'Ouganda, reconnu pour sa ténacité, enrichiront cette édition de leur passion et de leur savoir-faire, tandis que la qualification du Botswana, après douze ans d'absence, témoigne d'une persévérance remarquable. Enfin, la Tanzanie et le Mozambique accèdent également à la phase finale, après des parcours particulièrement âprement disputés.

Ce processus qualificatif, empreint d'intensité, illustre avec éloquence l'évolution constante du football africain. Désormais, avec les 24 équipes qualifiées, tous les regards se tournent vers ce rendez-vous de décembre, qui promet d'être une véritable fête du sport et de l'excellence africaine.

Liste des 24 nations qualifiées pour la CAN TotalEnergies 2025 :

Maroc (hôte), Burkina Faso, Cameroun, Algérie, RD Congo, Sénégal, Égypte, Angola, Guinée équatoriale, Côte d'Ivoire, Ouganda, Afrique du Sud, Gabon, Tunisie, Nigeria, Zambie, Mali, Zimbabwe, Comores, Soudan, Bénin, Tanzanie, Botswana et Mozambique. Cafonline

Copyright, ATOP. Tous droits réservés